

Analyse de la situation financière

Bilan sommaire (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2008	2007	2006	2005	2004
Actif					
Encaisse	21 105	22 890	19 608	20 721	18 045
Valeurs mobilières	100 138	98 277	67 411	57 034	49 849
Solde net des prêts et acceptations	214 995	201 188	190 994	174 337	156 248
Autres actifs	79 812	44 169	41 965	41 770	36 764
	416 050	366 524	319 978	293 862	260 906
Passif et capitaux propres					
Dépôts	257 670	232 050	203 848	193 793	175 190
Autres passifs	134 761	114 330	96 743	82 158	69 005
Dette subordonnée	4 315	3 446	2 726	2 469	2 395
Actions privilégiées	250	250	450	450	450
Titres d'une fiducie de capital	1 150	1 150	1 150	1 150	1 150
Capitaux propres	17 904	15 298	15 061	13 842	12 716
	416 050	366 524	319 978	293 862	260 906

L'actif total a augmenté de 49,5 milliards de dollars, ou de 13,5 %, par rapport à l'exercice précédent, et s'établit à 416,0 milliards au 31 octobre 2008. Les autres actifs ont augmenté de 35,6 milliards de dollars, le solde net des prêts et acceptations, de 13,8 milliards, et les valeurs mobilières, de 1,9 milliard, tandis que l'encaisse a diminué de 1,8 milliard. Le raffermissement du dollar américain a eu pour effet d'accroître l'actif (ainsi que le passif et les capitaux propres) de 47,4 milliards de dollars.

Le total du passif et des capitaux propres s'est accru de 49,5 milliards de dollars, ou de 13,5 %. Les dépôts ont augmenté de 25,6 milliards de dollars, les autres passifs, de 20,4 milliards, la dette subordonnée, de 0,9 milliard, et les capitaux propres, de 2,6 milliards.

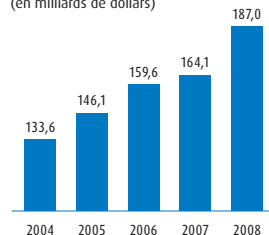
Valeurs mobilières (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2008	2007	2006	2005	2004
Titres de placement	–	–	14 166	12 936	15 017
Titres de négociation	66 032	70 773	51 820	44 087	34 821
Titres disponibles à la vente	32 115	26 010	–	–	–
Autres	1 991	1 494	1 414	–	–
Titres de substituts de prêts	–	–	11	11	11
	100 138	98 277	67 411	57 034	49 849

La valeur des titres disponibles à la vente a augmenté de 6,1 milliards de dollars, alors qu'elle était de 26,0 milliards en 2007, principalement en raison du nombre accru de prêts hypothécaires canadiens émis par BMO et détenus sous la forme de titres adossés à des créances immobilières garantis par le gouvernement, ainsi que du reclassement de titres de négociation d'une valeur de 2,0 milliards de dollars en titres disponibles à la vente. La valeur des titres de négociation a baissé de 4,7 milliards de dollars et s'établit à 66,0 milliards. Il y a eu diminution du papier commercial adossé à des actifs que nous détenons et des positions en actions prises pour soutenir des instruments dérivés, de même qu'une baisse attribuable à l'incidence du reclassement de titres de négociation en titres disponibles à la vente. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par l'effet du raffermissement du dollar américain et un changement dans la composition de l'actif qui a consisté à réduire les investissements dans les prises en pension de titres en faveur d'investissements dans les titres servant de garanties à ces

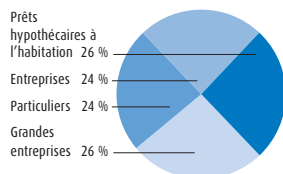
Solde net des prêts – abstraction faite des titres pris en pension ou empruntés

(en milliards de dollars)



Le raffermissement du dollar américain a contribué à hauteur de 14 milliards de dollars à la croissance des prêts.

Diversification du portefeuille – Solde brut des prêts et acceptations*

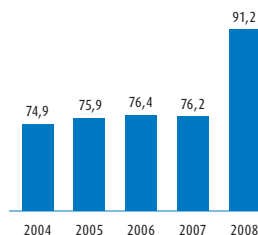


*Abstraction faite des titres pris en pension ou empruntés

Le portefeuille demeure bien diversifié avec une proportion de prêts hypothécaires à l'habitation moindre qu'aux exercices précédents.

Dépôts des particuliers

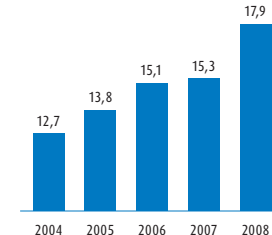
(en milliards de dollars)



L'augmentation en 2008 reflète la croissance des placements à terme et l'incidence de 4,5 milliards de dollars du raffermissement du dollar américain.

Capitaux propres

(en milliards de dollars)



L'augmentation est attribuable aux actions émises en vue de l'acquisition de Ozaukee et à la réduction de la perte au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu.

prêts. Dans le portefeuille de titres de négociation, la pondération des titres de créance et de participation de sociétés a été abaissée au profit de titres d'administrations publiques du Canada et des États-Unis plus stables et plus sûrs.

Prêts et acceptations (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2008	2007	2006	2005	2004
Prêts hypothécaires à l'habitation	49 343	52 429	63 321	60 871	56 444
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	43 737	33 189	30 418	27 929	24 887
Cartes de crédit	2 120	4 493	3 631	4 648	3 702
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	84 151	62 650	56 030	47 803	44 559
Acceptations	9 358	12 389	7 223	5 934	5 355
Titres pris en pension ou empruntés	28 033	37 093	31 429	28 280	22 609
Solde brut des prêts et acceptations	216 742	202 243	192 052	175 465	157 556
Provision pour pertes sur créances	(1 747)	(1 055)	(1 058)	(1 128)	(1 308)
Solde net des prêts et acceptations	214 995	201 188	190 994	174 337	156 248

Le solde net des prêts et acceptations a augmenté de 13,8 milliards de dollars et s'établit à 215,0 milliards. Cette augmentation reflète une hausse d'environ 17 milliards de dollars découlant de l'effet du raffermissement du dollar américain. Le solde des prêts consentis aux entreprises et aux administrations publiques, y compris les acceptations, a augmenté de 18,5 milliards de dollars en raison de la hausse de la demande des entreprises et d'autres institutions financières. Les prêts à tempérament et les autres prêts aux particuliers se sont accrus de 10,5 milliards de dollars, ce qui reflète la vigueur des marchés du crédit aux particuliers et la croissance provenant des acquisitions. Le portefeuille des prêts à la consommation demeure bien diversifié, en croissance à la fois au Canada et aux États-Unis. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont reculé de 3,1 milliards de dollars, reflétant la conversion de prêts hypothécaires canadiens émis par BMO en titres adossés à des créances immobilières garantis par le gouvernement. Les prêts sur cartes de crédit ont enregistré une baisse de 2,4 milliards de dollars, attribuable aux activités de titrisation pendant l'exercice. Les titres pris en pension ou empruntés ont reculé de 91 milliards de dollars, ce qui s'explique par le volume réduit des activités de négociation.

Le tableau 11 à la page 96 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts par territoire et par produit. Le tableau 13 à la page 97 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est traitée à la page 41 et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 5 et 7 afférentes aux états financiers, commençant à la page 113.

Autres actifs

Les autres actifs ont augmenté de 35,6 milliards de dollars et s'établissent à 79,8 milliards, essentiellement en raison des actifs liés aux instruments financiers dérivés. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent des actifs dérivés et des passifs dérivés, qui s'établit à 33,0 milliards de dollars et 26,5 milliards de dollars, respectivement, est principalement attribuable aux variations des taux d'intérêt, du change et des valeurs des actions sous-jacentes ainsi que du

volume de transactions à la demande des clients. La volatilité des taux de change et des taux d'intérêt accroît la valeur des actifs et des passifs dérivés, habituellement de façon comparable. Ces positions sont gérées parallèlement à d'autres actifs de négociation et toute variation du volume et de la valeur des instruments dérivés est généralement contrebalancée par les variations des actifs de négociation connexes.

Dépôts (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2008	2007	2006	2005	2004
Banques	30 346	34 100	26 632	25 473	20 654
Entreprises et administrations publiques	136 111	121 748	100 848	92 437	79 614
Particuliers	91 213	76 202	76 368	75 883	74 922
Total	257 670	232 050	203 848	193 793	175 190

Les dépôts ont augmenté de 25,6 milliards de dollars et s'établissent à 257,7 milliards. Le raffermissement du dollar américain a accru les dépôts de 24,3 milliards. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques, qui représentent 53 % du total des dépôts, se sont accrus de 14,4 milliards de dollars, et les dépôts des particuliers, qui représentent 35 % du total des dépôts, ont augmenté de 15,0 milliards de dollars. Les dépôts des banques, qui représentent 12 % du total des dépôts, ont baissé de 3,8 milliards de dollars. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers, à la page 130, et dans la section Risque de liquidité et de financement, à la page 81.

Autres passifs

Les autres passifs ont augmenté de 20,4 milliards de dollars et s'établissent à 134,8 milliards. Les passifs liés aux instruments dérivés ont progressé de 26,5 milliards de dollars, à un rythme inférieur à celui des actifs liés aux instruments dérivés. Les acceptations ont baissé de 3,0 milliards de dollars et les autres passifs ont augmenté de 2 milliards. Les titres vendus à découvert ont diminué de 6,2 milliards de dollars et les titres mis en pension ou prêtés ont augmenté de 1,2 milliard, dans les deux cas en raison des volumes de négociation à la baisse. De plus amples renseignements sur la ventilation des autres passifs se trouvent dans la note 16 afférente aux états financiers, à la page 131.

Dettes subordonnée

La dette subordonnée a augmenté de 0,9 milliard de dollars et s'établit à 4,3 milliards. En 2008, nous avons effectué une nouvelle émission, comme nous l'expliquons en détail dans la note 18 afférente aux états financiers, à la page 132.

Capitaux propres

Les capitaux propres ont augmenté de 2,6 milliards de dollars, à 17,9 milliards. L'augmentation est liée en grande partie à la réduction de la perte au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu en conséquence des gains de change sur notre investissement net dans des établissements à l'étranger, et à la hausse du capital-actions et des bénéfices non répartis. L'état consolidé de la variation des capitaux propres de BMO, à la page 106, présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent les capitaux propres, tandis que la note 21 afférente aux états financiers, à la page 135, donne des détails sur les composantes et les variations du capital-actions. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées en détail à la page 60.

Gestion globale du capital

Cadre de gestion du capital

Notre cadre de gestion du capital est conçu pour maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui respecte nos ratios cibles de capital réglementaire, correspond à notre évaluation interne du capital économique nécessaire, est conforme à la cote de crédit cible, appuie les stratégies de nos groupes d'exploitation et accroît la valeur à long terme pour les actionnaires. Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des buts et des mesures des résultats pour effectuer la gestion du bilan, des risques et des montants minimaux de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir la structure de capital la plus économique possible. Notre rigueur en matière de gestion du capital vient soutenir notre engagement de longue date à accroître la valeur pour les actionnaires.

Les éléments clés de notre cadre de gestion du capital sont approuvés par le Conseil d'administration dans le contexte de la réévaluation annuelle de notre politique de gestion du capital et du plan de capital, qui intègrent les résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Ce processus a été officiellement mis en œuvre en 2008 afin de nous conformer aux exigences de Bâle II, adopté au Canada le 1^{er} novembre 2007. Il s'agit d'un processus intégré utilisé pour évaluer la suffisance du capital et établir des cibles et des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et du degré de tolérance au risque de l'organisation. Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et le plan de capital sont élaborés en lien avec le plan d'affaires annuel de BMO, ce qui assure l'harmonisation de nos stratégies commerciales, des exigences en matière de capital réglementaire et de capital économique et de la disponibilité des capitaux. La suffisance du capital réel et prévu est évaluée par rapport au plan de capital tout au long de l'exercice et ce plan est mis à jour en fonction des modifications de nos activités commerciales, de notre profil de risque et des conditions d'exploitation.

BMO se base à la fois sur le capital réglementaire et sur le capital économique pour évaluer le rendement de l'organisation et pour prendre des décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. En affectant le capital aux unités d'exploitation et en mesurant leur rendement relativement au capital nécessaire compte tenu des risques inhérents à leurs activités, nous augmentons autant que possible notre rendement des capitaux propres rajusté en fonction des risques. Nous nous assurons également de conserver un capital suffisant pour protéger les parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en bénéficiant de la souplesse nécessaire pour affecter les ressources aux activités à rendement élevé qui soutiennent la croissance stratégique de nos groupes d'exploitation. L'excédent de capital par rapport à ce qui est nécessaire pour soutenir nos secteurs d'activité est détenu par les Services d'entreprise.

Analyse du capital réglementaire

Le 1^{er} novembre 2007, un nouveau cadre réglementaire de gestion du capital a été mis en place au Canada. Ce nouveau cadre, le Nouvel accord de Bâle (Bâle II), remplace le précédent Accord de Bâle I en vigueur au cours des 20 dernières années. La méthode de Bâle II est appliquée de manière prospective depuis le 1^{er} novembre 2007, et nous ne disposons pas de données comparables pour les exercices antérieurs.

Bâle II est une étape importante de l'harmonisation des exigences en matière de capital réglementaire et de capital économique. Il représente une avancée par rapport à Bâle I en ce qu'il établit des exigences réglementaires en matière de capital qui sont plus sensibles au profil de risque d'une banque. Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), qui réglemente nos activités, a approuvé la demande de BMO visant à adopter pour le calcul du risque de crédit dans notre portefeuille l'approche fondée sur les notations internes (NI) avancée et l'approche standard pour le calcul du risque opérationnel. Une exemption nous a été accordée jusqu'à la fin de l'exercice 2010 afin de mettre en œuvre l'approche standard pour établir l'actif pondéré en fonction des risques de crédit de notre filiale Harris Bankcorp, Inc.

L'approche fondée sur les NI avancée est la méthode de calcul des exigences en matière de capital liées au risque de crédit la plus poussée proposée par Bâle II. Elle recourt à des techniques de pointe pour mesurer l'actif pondéré en fonction des risques au niveau de l'emprunteur d'après les principes de saine gestion du risque, y compris la prise en compte d'estimations de la probabilité de défaillance, des pertes probables en cas de défaillance, du risque au moment de la défaillance, du terme à courir et du type d'exposition aux catégories d'actifs définies dans l'Accord de Bâle. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille ainsi que d'études

Le ratio du capital de première catégorie, le ratio du capital total et le ratio de l'actif au capital sont les principales mesures du capital suivies par le BSIF.

Le **ratio du capital de première catégorie** est obtenu en divisant le capital de première catégorie par l'actif pondéré en fonction des risques.

Le **ratio du capital total** est obtenu en divisant le capital total par l'actif pondéré en fonction des risques.

Le **ratio de l'actif au capital** est établi en divisant l'actif total, y compris les éléments hors bilan spécifiés nets des autres déductions spécifiées, par le capital total.

comparatives, et sont mis à jour régulièrement. Les méthodes de validation de ces paramètres sont actuellement en place et sont améliorées périodiquement afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques pour s'assurer qu'ils reflètent l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de crédit. Selon l'approche utilisée par Bâle I, l'actif pondéré en fonction des risques était établi principalement d'après les volumes du bilan plutôt que d'après la qualité du crédit.

En vertu de l'approche standard, les exigences en matière de capital liées au risque opérationnel sont établies selon la taille et le type de nos secteurs d'activité. Le revenu brut, tel qu'il est défini par Bâle II, donne une indication de la taille des activités et du risque opérationnel. Il est segmenté en huit secteurs d'activité réglementaires, par type d'activité, puis le montant de chaque segment est multiplié par un facteur correspondant prescrit par le dispositif de Bâle II afin de déterminer les exigences en matière de capital liées au risque opérationnel.

La méthode utilisée pour établir l'actif pondéré en fonction des risques en ce qui a trait au risque de marché n'a pas changé sensiblement entre Bâle I et Bâle II.

Le total de l'actif pondéré en fonction des risques selon Bâle II s'établit à 191,6 milliards de dollars au 31 octobre 2008. Le risque de crédit touche la plus grande partie de l'actif pondéré en fonction des risques de BMO. En 2009, nous prévoyons réaliser une croissance soutenue et ordonnée de l'actif pondéré en fonction des risques et procéder à une distribution du capital en faveur des secteurs bénéficiant d'un avantage stratégique. Une répartition de l'actif pondéré en fonction des risques, ventilée par catégorie de risque, est présentée dans le tableau ci-dessous.

Actif pondéré en fonction des risques (en millions de dollars)

	2008
Risque de crédit	163 616
Risque de marché	11 293
Risque opérationnel	16 699
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	191 608

Le capital de première catégorie représente les formes de capital les plus permanentes et comprend principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées et les instruments hybrides innovants, moins une déduction pour les écarts d'acquisition et les actifs incorporels excédentaires ainsi que d'autres déductions exigées en vertu de Bâle II. Au 31 octobre 2008, notre capital de première catégorie se chiffre à 18,7 milliards de dollars.

Le capital total inclut le capital de première catégorie et de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Le capital de deuxième catégorie est composé principalement de débtures subordonnées et de la partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances. Les déductions du capital de deuxième catégorie comprennent principalement nos investissements dans des filiales non consolidées et investissements importants. Au 31 octobre 2008, le capital total s'établit à 23,3 milliards de dollars.

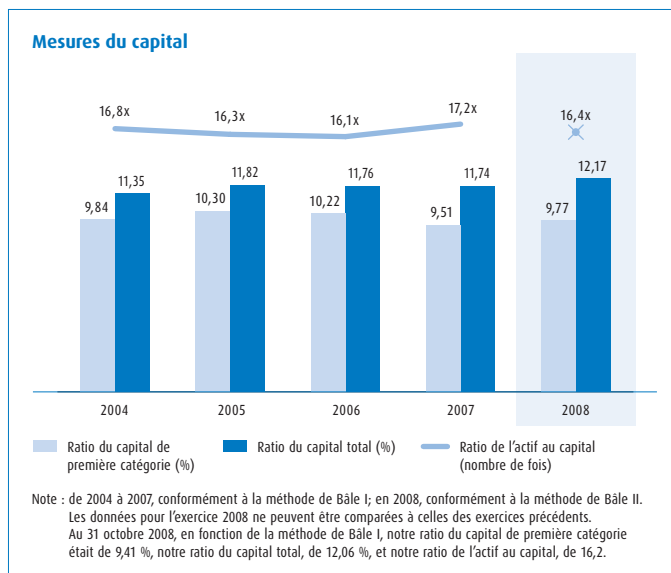
À compter du 1^{er} novembre 2008, les investissements dans des entités non consolidées et investissements importants, excluant nos filiales du secteur de l'assurance, sont soumis à une déduction de 50 % du capital de première catégorie et à une déduction de 50 % du capital de deuxième catégorie. S'il avait été introduit le 31 octobre 2008, ce changement aurait entraîné une diminution de 11 points de base de notre ratio du capital de première catégorie.

Capital réglementaire selon Bâle II (en millions de dollars)

	2008
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	15 974
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	1 996
Instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie	2 486
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	39
Écarts d'acquisition et actifs incorporels excédentaires	(1 635)
Cumul des pertes non réalisées nettes après impôts sur titres de participation disponibles à la vente	(15)
Capital net de première catégorie	18 845
Déductions liées à la titrisation	(115)
Perte prévue excédant la provision (approche NI avancée)	-
Autres déductions	(1)
Capital de première catégorie rajusté	18 729
Dette subordonnée	4 175
Billets de fiduciaire secondaires	800
Partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances	494
Total du capital de deuxième catégorie	5 469
Déductions liées à la titrisation	(6)
Investissements dans des filiales non consolidées / investissements importants	(871)
Capital de deuxième catégorie rajusté	4 592
Capital total	23 321

Le ratio du capital de première catégorie est notre principale mesure de la suffisance du capital. Au 31 octobre 2008, notre ratio du capital de première catégorie s'établit à 9,77 %. Le ratio est solide et est nettement supérieur à notre cible minimale pour 2008, qui était de 8,0 %. En 2009, notre cible demeure le maintien d'une position solide en matière de capital réglementaire, assortie d'un ratio du capital de première catégorie supérieur à 8,0 %.

Au 31 octobre 2008, notre ratio du capital total se chiffre à 12,17 %. Tant notre ratio du capital de première catégorie que notre ratio du capital total demeurent nettement supérieurs aux ratios de capital minimaux de 7 % et de 10 %, respectivement, exigés par le BSIF pour une institution financière bien capitalisée. Au 31 octobre 2008, le ratio de l'actif au capital de BMO s'établissait à 16,4. Le ratio demeure bien inférieur au maximum autorisé par le BSIF.

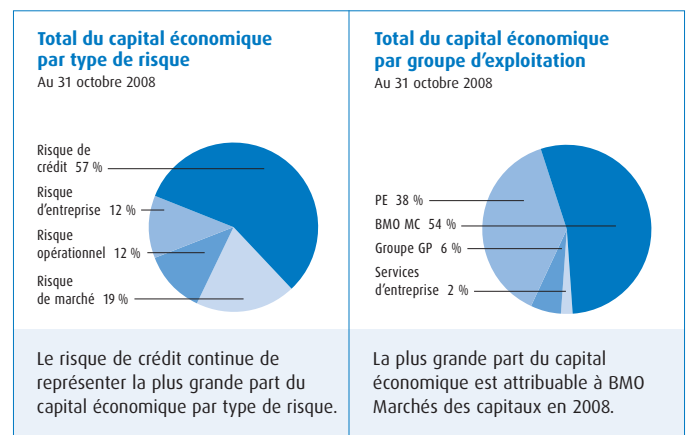


En conséquence de la mise en œuvre de Bâle II durant l'exercice 2008, l'actif pondéré en fonction des risques, le capital et les ratios de capital présentés ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent. Selon Bâle I, au 31 octobre 2008, notre ratio du capital de première catégorie s'établit à 9,41 % et notre ratio du capital total, à 12,06 %. Pour l'exercice 2007, ils s'établissaient à 9,51 % et 11,74 %, respectivement.

Comme il est indiqué dans la section Provision pour impôts sur les bénéfices, BMO couvre le risque de change découlant du montant net de son investissement dans des établissements aux États-Unis en finançant le montant net de l'investissement en dollars américains. Cette stratégie réduit l'effet des variations des taux de change sur les ratios de capital de BMO puisque l'incidence, sur le capital de première catégorie, des écarts de conversion découlant d'une hausse ou d'une baisse de la valeur du dollar canadien est largement neutralisée par la variation de l'équivalent en dollars canadiens des actifs pondérés en fonction des risques libellés en dollars américains.

Analyse du capital économique

Le capital économique correspond à notre évaluation interne des risques sous-jacents des activités commerciales de BMO. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques susceptibles de découler de circonstances défavorables et permet de rajuster le rendement en fonction des risques. Le capital économique est calculé pour divers types de risques : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, les mesures étant fondées sur un horizon de un an. Pour de plus amples renseignements sur ces risques, se reporter à la section Gestion globale des risques, à la page 73. Le capital économique est un élément clé de notre gestion du capital en fonction des risques et du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital.



Activités de gestion du capital

Dans le cadre de ses efforts constants visant à gérer le capital de façon rentable, BMO a procédé à un certain nombre d'émissions et de rachats en 2008. Nous avons émis des actions privilégiées de catégorie B de série 15, d'une valeur de 250 millions de dollars, portant intérêt au taux de 5,80 %, et des actions privilégiées de catégorie B de série 16, d'une valeur de 300 millions de dollars, portant intérêt au taux de 5,20 %. Le 25 novembre 2008, nous avons annoncé notre intention de procéder à un appel public à l'épargne de 150 millions de dollars d'actions privilégiées de catégorie B, série 18, portant intérêt à 6,50 %. Nous avons également émis 900 millions de dollars de billets à moyen terme de série F, première tranche. Nous avons remboursé nos débiteures de série A MTN, deuxième tranche, d'une valeur de 150 millions de dollars, portant intérêt au taux de 5,75 %, au cours de l'exercice 2008 et racheté nos actions privilégiées de catégorie B, série 6, d'une valeur de 250 millions de dollars, le 25 novembre 2008. Pour de plus amples renseignements, voir les notes 18 et 21 afférentes aux états financiers, aux pages 132 et 135.

Le 4 septembre 2008, nous avons annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités, commençant le 8 septembre 2008 et se terminant le 7 septembre 2009, en vertu de laquelle nous pouvons racheter aux fins d'annulation jusqu'à 15 millions d'actions ordinaires de BMO, représentant environ 3 % de nos actions ordinaires. Aucune action ordinaire n'a été rachetée dans le cadre de notre précédente offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités d'une durée de 12 mois, qui est arrivée à échéance le 5 septembre 2008.

Notre programme de rachat d'actions ordinaires vise principalement à compenser, à la longue, l'effet de dilution causé par l'exercice d'options d'achat d'actions, le Régime de réinvestissement des dividendes et les actions convertibles. Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2008, 7,5 millions d'actions ont été émises en contrepartie de l'acquisition d'Ozaukee et pour les raisons mentionnées précédemment. En 2007, BMO avait racheté 2,2 millions d'actions de plus qu'il en avait émis.

Dividendes

La fourchette du ratio de distribution cible de BMO est comprise entre 45 % et 55 % du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, ce qui représente la fourchette la plus élevée parmi les grandes banques canadiennes. Cette fourchette reflète notre confiance en notre capacité soutenue d'accroître le revenu net et en la solidité de notre assise financière. De façon générale, nous augmentons les dividendes en fonction des tendances à long terme en matière de croissance du résultat par action, tout en conservant une part suffisante de revenu net pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et fournir un soutien continu aux déposants.

Le dividende déclaré par action ordinaire en 2008 s'est établi à 2,80 \$, une hausse de 3,3 % par rapport à 2,71 \$ en 2007. Les dividendes déclarés en 2008 représentent 74,0 % du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, ce qui est supérieur à la fourchette de notre ratio de distribution cible, qui est de 45 % à 55 %. À la fin de l'exercice, le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 6,51 % selon le cours de clôture. Le 25 novembre 2008, le Conseil d'administration de BMO a déclaré un dividende trimestriel par action ordinaire de 0,70 \$, inchangé par rapport au trimestre précédent.

Tant que nous n'aurons pas une idée précise de la durée et de l'ampleur du ralentissement économique actuel, nous ne prévoyons pas augmenter le dividende sur les actions ordinaires. Nous croyons que le taux de dividende actuel est approprié, compte tenu de la capacité bénéficiaire de BMO, et nous poursuivons nos efforts pour améliorer le rendement de nos activités de base et offrir de nouveau un ratio de distribution dans notre fourchette cible.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, BMO désigne tous les dividendes versés sur ses actions ordinaires et privilégiées après le 31 décembre 2005, et tous les dividendes (y compris les dividendes réputés) versés par la suite, comme « dividendes admissibles », à moins d'indication contraire par BMO.

Actions en circulation et titres convertibles en actions ordinaires

Au 19 novembre 2008	Nombre d'actions ou montant en dollars	Dividende déclaré par action		
		2008	2007	2006
Actions ordinaires	506 053 000	2,80 \$	2,71 \$	2,26 \$
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 5	200 000 000 \$	1,33 \$	1,33 \$	1,33 \$
Série 13	350 000 000 \$	1,13 \$	0,96 \$	—
Série 14	250 000 000 \$	1,48 \$	—	—
Série 15	250 000 000 \$	0,94 \$	—	—
Série 16	300 000 000 \$	0,55 \$	—	—
Titres convertibles en actions ordinaires :				
Actions privilégiées de catégorie B 1)				
Série 4 2)	—	— \$	0,91 \$	1,20 \$
Série 6 3)	250 000 000 \$	1,19 \$	1,19 \$	1,19 \$
Série 10	300 000 000 \$US	1,49 \$US	1,49 \$US	1,49 \$US
Options sur actions				
— droits acquis	14 325 000			
— droits non acquis	5 724 000			

1) Les actions privilégiées convertibles pourront être échangées au prorata contre des actions ordinaires dans les années à venir sur une base de 95 % du prix de négociation moyen de l'action ordinaire sur une période de 20 jours se terminant 4 jours avant la date de l'échange.

2) Rachetées en août 2007.

3) Rachetées le 25 novembre 2008.

La note 21 afférente aux états financiers, à la page 135, traite en détail du capital-actions.

Instruments financiers dans des conditions de crédit difficiles

À la demande des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales des pays membres du G7, le Forum sur la stabilité financière a publié en avril 2008 un rapport concernant l'amélioration de la résilience des institutions et des marchés financiers. Ses recommandations préconisent notamment d'améliorer la communication de l'information sur les instruments financiers que les marchés considèrent aujourd'hui comme plus risqués. Nous avons étendu notre présentation des instruments financiers pour tenir compte de ces nouveaux développements.

Mise en garde

Compte tenu de la conjoncture incertaine des marchés financiers, l'évaluation de nos instruments financiers pourrait subséquemment être l'objet de gains et de pertes en raison des variations de la valeur de marché.

La présente section Instruments financiers dans des conditions de crédit difficiles contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la page 30.

Prêts hypothécaires de premier rang à risque

Aux États-Unis, les prêts hypothécaires à risque sont généralement des prêts consentis à des clients dont la cote de solvabilité fournie par un bureau de crédit est égale ou inférieure à 620. Nous n'octroyons pas de prêts hypothécaires à risque aux États-Unis dans le cadre d'un programme conçu à cette fin; nous y offrons toutefois des prêts à des personnes ayant une cote de solvabilité inférieure à 620, conformément à nos exigences de crédit découlant du *Community Reinvestment Act*. Ponctuellement, nous accordons également des prêts à des clients dont la cote de solvabilité est inférieure à 620 lorsqu'ils remplissent d'autres critères d'admissibilité solides. Ainsi, nous avons un encours de 0,25 milliard de dollars américains de prêts hypothécaires de premier rang qui présentaient des caractéristiques de prêts à risque à la date d'autorisation. De cette somme, 5,4 millions de dollars américains, ou 2,14 %, représentaient des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus au 31 octobre 2008. En comparaison, le taux est de 0,94 % pour l'ensemble du portefeuille américain de prêts hypothécaires de premier rang de BMO.

Au Canada, BMO n'a pas de programme offrant des prêts hypothécaires à risque, et n'achète pas de prêts de ce type à des tiers prêteurs. Les décisions prises par BMO en matière de crédit hypothécaire se fondent sur une évaluation complète du client et de la structure du prêt. La cote de solvabilité n'est qu'une composante parmi d'autres du programme d'octroi, ce qui fait que nous ne catégorisons pas les prêts selon le seul critère de la cote de solvabilité. On retrouve un montant minime de prêts hypothécaires à risque dans certains conduits de titrisation canadiens soutenus par BMO qui détiennent des actifs de tiers, comme il est expliqué plus loin à la rubrique consacrée à ce type de conduits.

Nous avons aussi une exposition nette de 159 millions de dollars américains, au 31 octobre 2008, à une société qui achète des prêts hypothécaires en difficulté (y compris des prêts à risque) à prix réduit. Cette exposition fait partie des trois comptes dont il est question plus loin à la rubrique Conduits de titrisation soutenus par BMO.

Prêts hypothécaires de premier rang à l'habitation Alt-A

Aux États-Unis, sont généralement définis comme prêts de catégorie Alt-A ceux dont les emprunteurs sont soumis à une vérification limitée de leurs caractéristiques de solvabilité. Notre portefeuille de prêts aux États-Unis comporte deux programmes de prêts qui répondent à cette définition – nos programmes Easy Doc et No Doc. Les prêts accordés dans le cadre du programme No Doc, qui représentent la majorité de notre exposition à l'égard de cette catégorie, exigent une cote de solvabilité d'au moins 660 et une quotité de financement maximale de 80 % (90 % si le prêt est assuré par une assurance hypothécaire privée). En raison de ces exigences, notre portefeuille de prêts Alt-A s'avère de bonne qualité et les prêts affichent un bon rendement. Au 31 octobre 2008, nos prêts Alt-A directs totalisaient 1,6 milliard de dollars américains. De cette somme, 10 millions de dollars américains, ou 0,62 %, représentaient des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus. En comparaison, le taux est de 0,94 % pour l'ensemble du portefeuille américain de prêts hypothécaires de premier rang de BMO. Nous avons mis fin aux programmes Easy Doc et No Doc au cours du troisième trimestre de 2008.

Les prêts hypothécaires à risque et les prêts Alt-A sont généralement considérés comme plus risqués que les prêts conventionnels. Nous considérons également que les prêts consentis à des clients qui affichent une cote de solvabilité se situant entre 620 et 660 et une quotité de financement supérieure à 80 % (sans assurance hypothécaire privée) constituent une composante à plus haut risque de notre portefeuille. Cette composante du portefeuille américain était négligeable.

Au Canada, nous n'avons pas de programme de prêts hypothécaires considérés comme des prêts Alt-A. Dans le cadre de notre programme d'octroi de crédit, nous pouvons décider de ne pas vérifier le revenu ou l'emploi de clients lorsqu'ils présentent par ailleurs des caractéristiques de solvabilité suffisantes. Nous avons également un programme de prêts hypothécaires pour les nouveaux arrivants au Canada et les non-résidents qui permet une vérification limitée du revenu, mais qui comporte d'autres critères essentiels d'admissibilité. Au 31 octobre 2008, il y avait environ 2,2 milliards de dollars de prêts en cours en vertu de ce programme. De cette somme, seulement 11 millions de dollars, ou 0,51 %, représentaient des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus, ce qui reflète la bonne qualité de ces prêts.

Prêts sur valeur domiciliaire

Les prêts sur valeur domiciliaire sont des crédits garantis par l'avoir propre foncier du propriétaire et la garantie occupe un rang subordonné après la première hypothèque qui grève la propriété. Aux États-Unis, notre portefeuille de prêts sur valeur domiciliaire s'établit à 5 milliards de dollars américains, ce qui représentait 2,5 % du portefeuille total de prêts de BMO au 31 octobre 2008. De ce portefeuille total, des prêts dont le solde s'établit à 0,4 milliard de dollars américains ont été consentis à des clients qui présentaient initialement une cote de solvabilité inférieure à 620, ce qui les classerait dans la catégorie des prêts à risque. De cette somme, seulement 3 millions de dollars américains, ou 0,8 %, représentaient des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus au 31 octobre 2008.

Dans son portefeuille américain de prêts sur valeur domiciliaire, BMO détient également des prêts consentis dans le cadre de deux programmes à documentation limitée, et ces prêts se classeraient dans la catégorie des prêts Alt-A s'il s'agissait de prêts hypothécaires de premier rang. Au 31 octobre 2008, le montant autorisé en vertu de ces programmes s'élevait à 1 milliard de dollars américains, et l'encours à 0,6 milliard de dollars américains. Les prêts accordés conformément à ces programmes sont soumis aux mêmes exigences strictes que les prêts hypothécaires de premier rang en matière de cote de solvabilité et de quotité de financement, de sorte que la marche du portefeuille est satisfaisante. Au 31 octobre 2008, 4 millions de dollars américains, ou 0,68 % du portefeuille, représentaient des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus. En comparaison, le taux est de 0,57 % pour l'ensemble du portefeuille américain de prêts sur valeur domiciliaire de BMO. Nous avons mis fin à ces programmes au cours du troisième trimestre de 2008.

Nous considérons également que les prêts sur valeur domiciliaire consentis à des clients qui affichent une cote de solvabilité entre 620 et 660 constituent une composante à plus haut risque de notre portefeuille. Cette composante du portefeuille s'élevait à 0,3 milliard de dollars américains au 31 octobre 2008. De cette somme, 3 millions de dollars américains ou 0,88 % représentaient des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus.

Au 31 octobre 2008, les prêts dont la quotité de financement était supérieure à 90 % au moment de l'octroi représentaient 0,4 milliard de dollars américains, ou 7 % du portefeuille américain de prêts sur valeur domiciliaire. Les prêts ayant une quotité de financement supérieure à 80 % consentis à des clients dont la cote de solvabilité est inférieure à 660 au moment de l'octroi représentaient 0,3 milliard de dollars américains.

Au Canada, notre portefeuille de marges de crédit sur valeur domiciliaire a une valeur totale de 13,8 milliards de dollars (30,1 milliards autorisés). Le portefeuille est de bonne qualité, puisque seulement 0,08 % des prêts sont en souffrance depuis 90 jours ou plus. Un de ces produits de marge de crédit est garanti seulement par une hypothèque de premier rang, et ce type de produit constitue à peu près 54 % du portefeuille total. Nous avons également un portefeuille de prêts à tempérament sur valeur domiciliaire d'une valeur de 0,3 milliard de dollars, dont seulement 0,23 % représente des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus.

Financement à levier financier

Les prêts à levier financier sont définis par BMO comme les prêts aux sociétés de capital-investissement et les prêts mezzanine pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. BMO fait l'objet d'une exposition limitée aux prêts à levier financier puisque ces prêts correspondent à moins de 1 % de notre actif total, avec un encours de 3,6 milliards de dollars au 31 octobre 2008 (5,8 milliards autorisés).

Assureurs spécialisés et sociétés d'instruments dérivés de crédit

Au 31 octobre 2008, les expositions directes de BMO aux sociétés spécialisées dans la fourniture d'une protection contre la défaillance s'élevaient à 573 millions de dollars au titre de la valeur au marché d'instruments dérivés de contrepartie, et à 19 millions au titre de la valeur au marché de titres de créance négociables.

Environ 88 % de l'exposition de 573 millions de dollars est liée à des parties cotées AA ou mieux et environ 53 % de l'exposition de 19 millions est liée à des parties cotées BBB- ou mieux. La valeur notionnelle des contrats directs mettant en présence des assureurs spécialisés et des sociétés d'instruments dérivés de crédit était d'environ 4,5 milliards. La plupart des contrats avec ces sociétés sont liés à des structures d'obligations adossées à des actifs et à des swaps sur défaillance de notre portefeuille de négociation, et ils fournissent une protection contre les pertes découlant des défaillances. Ces instruments sont peu exposés aux prêts hypothécaires à risque. Au 31 octobre 2008, BMO détenait aussi pour 1 176 millions de dollars de titres assurés par des assureurs spécialisés, dont 795 millions sous forme d'obligations municipales. Environ 79 % du portefeuille d'obligations municipales est coté catégorie investissement, incluant l'avantage des garanties d'assurance. Environ 68 % des obligations municipales détenues ont une cote qui ne tient pas compte des garanties d'assurance, et toutes sont de catégorie investissement.

Conduits de titrisation soutenus par BMO

BMO soutient dix conduits de titrisation non consolidés, composés de trois entités canadiennes qui détiennent des actifs de BMO (entités de titrisation de la Banque), six entités de financement de clients au Canada (entités canadiennes de titrisation des clients) et une entité de financement de clients aux États-Unis (conduit américain de titrisation des clients). Pour la prestation de services liés à la titrisation et à l'exploitation continue de ces entités, nous percevons des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de distribution et des frais de dispositions financières. Ces frais s'élevaient à approximativement 68 millions de dollars en 2008, comparative-ment à 80 millions en 2007.

Entités de titrisation de la Banque

Périodiquement, nous vendons des prêts à des entités hors bilan ou à des fiduciaires, soit à des fins de gestion du capital ou pour obtenir des sources de financement de substitution. Les gains réalisés sur la vente des prêts aux entités de titrisation ainsi que les frais perçus pour assurer la gestion des prêts vendus sont portés au revenu.

BMO détient des droits conservés dans ses trois entités de titrisation, parce que nous sommes parfois tenus d'acheter des droits subordonnés ou de maintenir des dépôts en espèces dans les entités, et que nous avons comptabilisé des prix d'achat différé. Ces prix constituent des gains sur les ventes à des entités de titrisation qui n'ont pas été reçus en espèces. Les droits conservés comptabilisés à l'actif de notre bilan consolidé se montaient respectivement à 882 millions et 388 millions de dollars au 31 octobre 2008 et 2007. Dans l'éventualité où les actifs détenus par les entités de titrisation feraient l'objet de défaillances, les droits conservés pourraient ne pas être recouvrables et subiraient une dévaluation. De plus, les remboursements anticipés et les fluctuations de taux d'intérêt ont des répercussions sur les flux de trésorerie prévus, ce qui peut également se traduire par une dévaluation des droits conservés. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, la dévaluation de droits conservés dans les entités de titrisation s'est élevée à 5 millions de dollars, comparative-ment à 27 millions en 2007. Les actifs de deux des trois conduits consistent en prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et ceux du troisième, en prêts sur cartes de crédit consentis au Canada et transférés de BMO. Les investissements de BMO dans du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) des deux conduits détenant des prêts hypothécaires à l'habitation totalisaient 0,5 milliard de dollars au 31 octobre 2008 (0,4 milliard en 2007).

Aucune perte n'a été enregistrée à l'égard de ces investissements. Nous avons fourni à ces deux conduits 5,1 milliards de dollars de facilités de trésorerie, et des sommes avaient été tirées sur ces facilités au 31 octobre 2008. Nous n'avons pas fourni de facilités de trésorerie au conduit qui détient des prêts sur cartes de crédit. De plus amples renseignements sur l'incidence des activités de titrisation sur le bilan consolidé se trouvent à la note 8 afférente aux états financiers, à la page 118.

Entités canadiennes de titrisation des clients

Les six entités de titrisation des clients que nous soutenons au Canada aident ces derniers à tritiser leurs actifs et à obtenir ainsi des sources de financement de substitution. Ces entités permettent aux clients d'accéder à du financement sur les marchés du papier commercial en achetant les actifs des clients, puis en émettant du papier commercial à des investisseurs pour financer ces achats. Dans presque tous les cas, le vendeur des actifs continue à gérer les actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant.

En général, les investisseurs qui souscrivent du papier commercial peuvent seulement exercer des recours contre les actifs de l'entité émettrice. Notre risque de perte est lié à nos investissements dans le papier commercial émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au soutien de trésorerie que nous leur fournissons sous forme de concours de trésorerie. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

BMO conclut parfois des contrats sur instruments dérivés avec ces entités pour leur permettre de gérer les risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt et des cours du change. La juste valeur de ces contrats est comptabilisée dans notre bilan consolidé et représentait un actif dérivé de 55 millions de dollars au 31 octobre 2008 (un passif dérivé de 20 millions en 2007).

BMO consolide les comptes de deux des six entités de titrisation des clients, puisque la majorité des gains ou des pertes de ces entités est censée lui échoir. Une des entités détient des billets d'un autre conduit, qui sont cotés R-1 (faible) par DBRS et ses actifs s'élevaient à 65 millions de dollars. L'autre entité est un conduit dont les billets sont cotés R-1 (moyen) par DBRS et il détenait des actifs de 200 millions de dollars au 31 octobre 2008. Leurs actifs cumulatifs comprennent 8 millions de dollars de prêts hypothécaires présentant des caractéristiques de prêts à risque, 66 millions de prêts hypothécaires s'apparentant à des prêts Alt-A et 13 millions de petits prêts hypothécaires aux entreprises. Aucune perte n'a été comptabilisée en rapport avec l'exposition de BMO à ces entités.

Les investissements de BMO dans le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par les quatre entités de titrisation non consolidées totalisaient 2,1 milliards de dollars au 31 octobre 2008 (5,6 milliards en 2007). Aucune perte n'a été comptabilisée en rapport avec ces investissements.

BMO a fourni aux quatre entités non consolidées des facilités de soutien de trésorerie totalisant 11,0 milliards de dollars au 31 octobre 2008 (20,8 milliards en 2007). Ce montant représente une partie des autres instruments de crédit décrits à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 115. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités consistent essentiellement en des lots diversifiés de grande qualité de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens. Ces catégories d'actifs représentent entre 67 % et 92 % des actifs des quatre entités. Les prêts hypothécaires comprennent 111 millions de dollars de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens présentant des caractéristiques de prêts à risque, 948 millions de dollars de prêts s'apparentant aux prêts Alt-A et 233 millions de dollars de petits prêts hypothécaires aux entreprises. Ces entités n'incluent pas de titres adossés à des instruments de dette, ni ne présentent d'exposition à des assureurs spécialisés.

Dans l'éventualité où nous déciderions ou serions tenus de mettre fin à notre relation avec une entité de titrisation des clients, nous serions obligés de détenir tout instrument dérivé connexe jusqu'à son échéance. Nous ne percevrions plus de frais pour la prestation des services de gestion liés aux opérations de titrisation dont il a été question précédemment.

Conduit américain de titrisation des clients

Au 31 octobre 2008, BMO avait fourni des facilités de trésorerie ferme de 8,2 milliards de dollars américains (11,5 milliards de dollars américains en 2007) à notre conduit multicédant américain émetteur de PCAA. Le conduit procure du financement à des lots diversifiés de portefeuilles au moyen de 91 opérations de titrisation, la valeur moyenne des facilités étant de 90 millions de dollars américains. À l'heure actuelle, la taille des lots varie de 1,9 million à 450 millions de dollars américains. Les dix lots les plus importants représentent 33 % du portefeuille. Les sommes engagées comprennent un large éventail de catégories d'actifs, notamment des prêts aux moyennes entreprises (24 %), des prêts et des baux pour immeubles commerciaux (13 %), des prêts automobiles et des contrats de crédit-bail automobile (12 %), des prêts aux entreprises (12 %), des prêts à tempérament aux particuliers (8 %) et des prêts et contrats de crédit-bail pour équipement (8 %). Les prêts hypothécaires à l'habitation constituent 2,5 % du portefeuille, dont 0,3 % représente des prêts classés à risque ou Alt-A.

Environ 60 % des engagements du conduit ont été cotés par Moody's ou S&P, et tous ont reçu la cote A ou une cote plus élevée. L'équivalent d'environ 1,5 milliard de dollars d'engagements est assuré par des assureurs spécialisés, principalement MBIA et Ambac dont les cotes, même si elles ont récemment été réduites à Baa1 par Moody's et à AA par S&P, n'ont aucune incidence sur le rendement des actifs sous-jacents. Aucune des garanties d'assurance ne porte sur des hypothèques ou des titres adossés à des créances mobilières, ni sur des titres adossés à des instruments de dette à financement structuré. Toutes les transactions sous-jacentes sont effectuées en conformité avec leurs modalités et conditions.

Au 31 octobre 2008, le conduit avait du papier commercial en circulation pour 6,5 milliards de dollars américains, en baisse par rapport à 8,3 milliards en circulation en 2007. Le PCAA du conduit est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. BMO n'a pas investi dans le PCAA du conduit. Par contre, des tiers investisseurs ont régulièrement acheté du papier commercial en circulation malgré les perturbations du marché, et les prix sont en phase avec ceux des conduits émetteurs de PCAA de première qualité aux États-Unis.

Au premier semestre de l'exercice, par suite de la détérioration des conditions de crédit et conformément aux modalités des accords relatifs aux facilités de trésorerie, BMO a mis des fonds directement dans trois comptes d'entreprises exposés au secteur américain de l'habitation, pour un total de 851 millions de dollars américains. La valeur comptable nette des trois comptes a été ramenée à 296 millions de dollars américains au 31 octobre 2008, la réduction provenant des paiements et des dotations à la provision pour pertes. La qualité de crédit de deux de ces comptes a commencé à se détériorer, et BMO a réagi en comptabilisant des dotations à la provision spécifique. En 2008, la dotation à la provision pour pertes sur créances de BMO au titre de ces comptes se monte à 327 millions de dollars américains. Au quatrième trimestre de 2008, nous avons remarqué une détérioration de certains portefeuilles du conduit; toutefois, tous étaient productifs à ce moment-là.

BMO agit aussi comme contrepartie à des contrats sur instruments dérivés avec le conduit, qui servent à gérer le risque de taux d'intérêt. La juste valeur des contrats sur instruments dérivés en cours avec le conduit, comptabilisée dans notre bilan consolidé à titre d'actif dérivé, était de 1 million de dollars au 31 octobre 2008 (aucune somme en 2007). BMO n'est pas tenu de consolider le conduit, puisqu'un billet pour pertes prévues a été émis par le conduit. Il appartient au détenteur du billet de consolider le conduit puisque c'est lui qui assume la plus grande part de l'exposition aux pertes prévues.

Dans l'éventualité où nous déciderions ou serions tenus de mettre fin à notre relation avec le conduit, nous serions obligés de régler les contrats sur instruments dérivés à leur juste valeur, et nous ne percevrions plus de frais pour la gestion du conduit.

Conduits de titrisation canadiens non soutenus par des banques

Nous détenons du PCAA de six conduits de titrisation canadiens non soutenus par des banques, dont la valeur comptable s'élevait à 187 millions de dollars au 31 octobre 2008 (308 millions en 2007). Nous n'avons pas fourni de concours de trésorerie à ces conduits.

Nous avons comptabilisé des charges pour dépréciation de 70 millions de dollars pendant l'exercice qui s'est terminé le 31 octobre 2008 (54 millions en 2007), relativement à nos investissements dans les conduits. La réalisation de notre investissement dans le PCAA des conduits non soutenus par des banques sera fonction des conditions de l'accord conclu par certains conduits canadiens de PCAA non soutenus par des banques et des investisseurs, accord connu sous le nom d'« Accord de Montréal ». BMO appuie totalement cet Accord.

Entités à financement structuré

Nous facilitons le développement de produits de placement par des tiers, y compris de fonds communs de placement, de fiducies d'investissement à participation unitaire et d'autres fonds d'investissement qui sont vendus à des investisseurs individuels. Nous concluons des contrats sur instruments dérivés avec ces fonds pour les aider à fournir aux investisseurs le degré de risque qu'ils désirent, et nous couvrons notre risque lié à ces instruments dérivés en investissant dans d'autres fonds. De plus, nous soutenons certaines entités qui donnent à des investisseurs un accès à des portefeuilles de créances par l'émission de papier commercial. Nous consolidons ces entités lorsque notre participation nous expose à subir la majorité des pertes prévues et/ou nous donne la possibilité de bénéficier de la majorité des rendements résiduels prévus. Les actifs détenus par les entités dans lesquelles nous avons des droits variables importants mais que nous ne consolidons pas totalisaient 132 millions de dollars au 31 octobre 2008 (353 millions en 2007). Notre risque de subir les pertes des entités relativement à cette activité se limite au montant de notre investissement, qui totalisait 40 millions de dollars au 31 octobre 2008 (99 millions en 2007). Dans l'éventualité où nous déciderions ou serions tenus de mettre fin à notre relation avec ces entités, nous serions obligés de régler les contrats sur instruments dérivés à leur juste valeur.

Entité de protection contre le risque de crédit

Nous parrainons également Apex Trust (Apex), entité ad hoc canadienne qui fournit, sous forme de swaps sur défaillance, une protection contre le risque de crédit lié à douze tranches de titres de qualité investissement, à levier financier, ultra-prioritaires, provenant de lots diversifiés de titres de crédit aux entreprises américains et européens. Apex a une exposition à quelque 450 émetteurs, diversifiés en termes de région et de secteur, dont 74 % sont de qualité investissement.

Le 13 mai 2008, Apex a été restructuré et les investisseurs ont échangé leurs billets initiaux contre des billets à moyen terme émis par Apex d'une durée de cinq et huit ans (les « Billets »). Apex a émis des Billets d'une valeur de 2,2 milliards de dollars et BMO a une exposition de 815 millions à ces Billets. Une autre partie à la restructuration a une exposition de 600 millions de dollars aux Billets par le biais d'un swap sur rendement total avec BMO. Le prix du swap sur rendement total sera recalculé en septembre 2009 en fonction d'un indice de référence. BMO a l'option de mettre fin au swap à ce moment-là. Si BMO choisit de prolonger le swap, le coût de celui-ci sur rendement total pourrait augmenter après le rajustement de prix, selon les conditions qui prévaudront alors sur les marchés.

Une facilité de financement de premier rang (la « Facilité de premier rang ») de 1,13 milliard de dollars a aussi été mise en place dans le cadre de cette restructuration, BMO fournissant 1,03 milliard de cette facilité. Les avances effectuées dans le cadre de la Facilité de premier rang ont priorité de rang sur les Billets. Au 31 octobre 2008, 553 millions de dollars de l'engagement de BMO dans le cadre de la Facilité de premier rang ont été utilisés pour financer des appels de sûretés à la suite du déclin de la valeur de marché des swaps sur défaillance sous-jacents. Les Billets et la Facilité de premier rang totalisent environ 3,3 milliards de dollars et représentent 16 % de quelque 21 milliards de dollars des positions de crédit notionnelles nettes détenues par le véhicule.

Selon les modalités de la restructuration, BMO a également conclu des contrats de swaps sur défaillance avec les contreparties des swaps et des swaps de compensation avec Apex. BMO a une exposition aux contreparties des swaps pour les pertes sur créances réalisées sur les positions de crédit notionnelles si ces pertes sur créances dépassent la valeur globale de 3,3 milliards de dollars des Billets et de la Facilité de premier rang.

En 2007, nous avons comptabilisé des charges de 80 millions de dollars en rapport avec notre exposition à Apex. En 2008, nous avons comptabilisé des charges supplémentaires de 110 millions de dollars; à la fin de 2008, notre exposition aux Billets se chiffrait à 815 millions de dollars et la valeur comptable des Billets s'établissait à 625 millions. Nous avons également comptabilisé en 2008 des charges de 120 millions de dollars en relation avec la transaction du swap sur rendement total. Les charges qui précèdent sont en grande partie attribuables à la détérioration de la qualité de crédit des portefeuilles sous-jacents et aux importantes augmentations des écarts de taux causées par les conditions actuelles du marché.

Les pertes sur créances réalisées sur les Billets d'Apex ne sont enregistrées que si les pertes en cas de défaut dépassent la protection de premier niveau d'une tranche. Dans les portefeuilles sous-jacents, un certain nombre d'incidents de crédit ont entraîné une réduction de la protection de premier niveau d'Apex sur neuf des tranches. Dans les deux tranches comportant une protection de premier niveau plus faible, cette protection est passée de 12,0 % à environ 11,2 % sur une tranche d'un montant notionnel de 342 millions de dollars, et de 8,3 % à environ 7,0 %, sur une tranche d'un montant notionnel de 875 millions de dollars. Ces deux tranches ont été cotées A et A (élevé), respectivement, par DBRS au 31 octobre 2008. Les dix autres tranches ont une protection de premier niveau comprise entre 14,4 % et 30,3 % et chacune d'elles est cotée AAA. Cette importante protection de premier niveau contre les défaillances futures est beaucoup plus élevée que les pertes sur créances historiques des crédits d'entreprises.

Le montant notionnel des deux tranches comportant une protection de premier niveau plus faible totalise 1 217 millions de dollars. Comme BMO possède 37 % des Billets, le risque de perte auquel BMO s'expose à l'égard des tranches en question s'élève à 450 millions.

BMO ne considère pas que l'achat de Billets fait en mai 2008, comme il est expliqué plus haut, implique ou laisse entendre que BMO a l'intention de fournir un soutien aux autres porteurs de billets à moyen terme ou un soutien subordonné supplémentaire à Apex. Cet achat constitue plutôt un événement unique et isolé dans le cadre de la restructuration d'Apex. Nous n'avons pas l'intention d'acheter d'autres billets à moyen terme d'Apex, et nous nous n'avons pas non plus l'intention de rembourser aux autres détenteurs de billets à moyen terme les pertes qu'ils pourraient subir.

Entités de gestion de placements structurés

Les entités de gestion d'instruments de crédit offrent aux investisseurs des possibilités d'investissement dans des portefeuilles de créances sur mesure et diversifiés dans plusieurs catégories d'actifs et de cotes catégorie investissement.

Nous détenons des billets de capital subordonnés de Links Finance Corporation (Links) et de Parkland Finance Corporation (Parkland), deux entités de gestion de placements structurés basées à Londres et gérées par BMO, billets dont la valeur comptable est nulle. Notre investissement dans ces billets est comptabilisé dans les titres disponibles à la vente inscrits à notre bilan consolidé. Notre risque de perte est lié à nos investissements dans ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au financement de premier rang que nous fournissons au moyen d'une facilité de trésorerie qui vise à financer le remboursement des billets de premier rang.

Les actifs détenus par Links et Parkland au 31 octobre 2008 totalisaient respectivement 6,8 milliards de dollars américains et 698 millions d'euros. La juste valeur de nos contrats sur instruments dérivés conclus avec ces entités de gestion de placements structurés est comptabilisée dans notre bilan consolidé et représentait un actif dérivé de 57 millions de dollars au 31 octobre 2008 (passif dérivé de 11 millions en 2007). Pour la gestion de ces portefeuilles, nous avons touché des frais de 5 millions et de 21 millions de dollars respectivement en 2008 et en 2007.

Dans l'éventualité où nous déciderions ou serions tenus de mettre fin à notre relation avec ces entités, nous serions obligés de régler les contrats sur instruments dérivés à leur juste valeur.

Le 3 mars 2008, nous avons accepté de fournir un soutien de premier rang pour le financement de Links et de Parkland au moyen de facilités de trésorerie de BMO. Les facilités soutiennent le remboursement de billets de premier rang pour aider ces entités à accéder à d'autres fonds de premier rang, leur procurent des fonds supplémentaires et leur permettent de maintenir la stratégie consistant à vendre des actifs de façon méthodique.

Conformément à cette stratégie, le rythme de vente des actifs a ralenti durant le quatrième trimestre en raison des conditions du marché. Le montant utilisé dans le cadre de ces facilités devrait être inférieur au montant maximal actuel engagé pour les deux entités de gestion de placements structurés et nous prévoyons qu'il atteindra son plus haut niveau en juillet 2009. Nous prévoyons actuellement que les entités de gestion de placements structurés continueront de suivre la stratégie consistant à vendre des actifs de façon méthodique en fonction des conditions du marché. Toutefois, en supposant, à des fins de démonstration, qu'il n'y ait pas d'autres ventes d'actifs et que les actifs soient remboursés selon les modalités prévues, en juillet 2009, les montants utilisés dans le cadre de la facilité de Links seraient supérieurs de 3,0 milliards de dollars américains à ce qu'ils sont au 31 octobre 2008 et ceux utilisés dans le cadre de la facilité de Parkland augmenteraient de 160 millions d'euros. Au 31 octobre 2008, les sommes utilisées dans le cadre des facilités s'élevaient au total à 3,7 milliards de dollars américains et à 477 millions d'euros, respectivement. Les facilités de trésorerie totalisent un maximum d'environ 7,7 milliards de dollars américains pour Links et de 672 millions d'euros pour Parkland au 31 octobre 2008. Les avances faites dans le cadre des facilités de trésorerie sont d'un rang supérieur à celui des billets de capital subordonnés des entités de gestion de placements structurés. La somme totale utilisée dans le cadre des facilités de trésorerie est influencée par divers facteurs, notamment le rythme et le prix des ventes des actifs, le profil des échéances des billets de premier rang et les échéances des actifs. Si les actifs des entités de gestion de placements structurés arrivent à échéance au fil du temps, il est à prévoir que la plupart des actifs seront remboursés entre 2010 et 2012.

Les détenteurs de billets de capital des entités de gestion de placements structurés vont continuer à assumer le risque économique lié aux pertes réelles jusqu'à concurrence de la valeur totale de leur investissement. Au 31 octobre 2008, la valeur nominale des billets de capital subordonnés de Links et de Parkland, moins les pertes réalisées, est respectivement de 1,17 milliard de dollars américains et de 158 millions d'euros et BMO détient un montant nominal de billets de capital dont la valeur comptable est nulle. La valeur de marché des actifs des entités de gestion de placements structurés est actuellement inférieure au montant des créances prioritaires en circulation, mais BMO croit que la protection de premier niveau fournie par les billets de capital subordonnés est supérieure aux pertes prévues.

Même si la qualité des actifs des entités de gestion de placements structurés a diminué en raison des conditions du marché et que la cote de certains titres de créance dans ces entités a été abaissée au cours du quatrième trimestre, la qualité des actifs de Links et de Parkland demeure élevée, environ 84 % des titres de créance ayant reçu une cote Aa ou supérieure de Moody's, 73 % ayant reçu une cote AA ou supérieure de S&P et 98 % ayant reçu la cote qualité investissement. Certaines des cotes des titres de créance sont sous surveillance en vue d'une révision à la baisse. Les billets de premier rang des entités de gestion de placements structurés sont cotés AA- par S&P et Aaa (sous surveillance en vue d'une révision à la baisse) par Moody's. Les entités de gestion de placements structurés ne détiennent pas de prêts hypothécaires américains à risque. Links détient des titres de créance diversifiés, notamment des titres de premier rang et subordonnés de banques commerciales (33,4 %), des titres adossés à des obligations et à des prêts avec flux groupés dont les actifs sous-jacents sont essentiellement des obligations de sociétés (19,3 %), des titres de créance rehaussés par des assureurs spécialisés (Ambac, FGIC, FSA et MBIA) (10,0 %), des titres adossés à des créances immobilières résidentielles (13,7 %) et des titres adossés à des créances immobilières commerciales (6,4 %). Les titres adossés à des obligations avec flux groupés incluent une somme de 83 millions de dollars américains (1,2 % des actifs) soutenue principalement par des garanties de prêts hypothécaires à risque et de titres adossés à des créances immobilières résidentielles de type Alt-A aux États-Unis. Les actifs de Parkland sont en général aussi diversifiés que ceux de Links.

Titres à enchères

Les titres à enchères (Auction Rate Securities ou ARS) sont généralement des billets à court terme émis par des fiduciaires aux États-Unis pour financer des titres d'emprunt à long terme et à taux fixe (obligations de sociétés et obligations municipales, principalement émises par des municipalités, des organismes de prêts étudiants et d'autres émetteurs). Le taux d'intérêt sur les titres à enchères est régulièrement recalculé, tous les 7 à 35 jours, au moyen d'enchères organisées par des institutions financières. Le marché des titres à enchères a été perturbé au début de 2008.

Il n'y a aucun programme de titres à enchères soutenu par BMO sur le marché, et BMO ne détient aucun titre à enchères dans ses portefeuilles de négociation. Au quatrième trimestre de 2008, BMO a cependant offert d'acheter, à leur valeur nominale plus l'intérêt couru, pour 143 millions de dollars américains de titres à enchères détenus dans des comptes de clients. Au cours du quatrième trimestre, BMO a inscrit une charge de 12 millions de dollars (8 millions de dollars après impôts) attribuable à l'évaluation des titres à enchères devant être déposés dans le cadre de notre offre.

Exposition à des institutions financières reconnues

Au cours des derniers mois, les événements importants qui ont touché nombre d'institutions financières établies aux États-Unis et en Europe ont incité les gouvernements de nombreux pays dans le monde entier à prendre des mesures pour soutenir leur système financier. Pendant l'exercice, BMO n'a pas enregistré de pertes significatives liées à son exposition à des institutions financières. BMO avait liquidé toutes ses positions dans Lehman Brothers, qui a demandé la protection de la loi sur les faillites au cours du quatrième trimestre, et inscrit à ce titre une charge de 32 millions de dollars. Cette charge se compose d'une charge de 19 millions de dollars pour le groupe GP, associée aux mesures prises pour soutenir des clients américains, et d'une charge de 13 millions de dollars, déduction faite des recouvrements sur les instruments de couverture liés à des swaps sur défaillance, pour BMO Marchés des capitaux. Nous avons également comptabilisé une dotation à la provision spécifique de 31 millions de dollars américains sur un prêt de 62 millions de dollars américains à la filiale européenne d'une banque islandaise.

De plus, compte tenu de la conjoncture économique mondiale actuelle, nous surveillons les risques associés aux contreparties qui sont des institutions financières de certains pays. Au 31 octobre 2008, l'exposition directe de BMO à ces institutions financières n'est que de 73 millions de dollars au titre de la valeur de marché d'instruments dérivés de contrepartie non garantis, déduction faite d'une garantie de 8 millions de dollars sur notre exposition brute de 81 millions de dollars. Nous n'avons aucune exposition au titre de la valeur de marché de titres de créance négociables. Un petit rajustement pour le risque de contrepartie a été comptabilisé en rapport avec ces expositions.

Titres adossés à des instruments de dette

Les titres adossés à des instruments de dette sont des obligations d'une entité ad hoc créée pour une opération de financement précise. L'entité ad hoc a généralement un montant nominal de capitaux propres. Elle émet, en diverses tranches, des titres de créance cotés et non cotés (dont la cote varie généralement de AAA à BB) assortis de droits bien définis à l'égard des sommes générées par la gestion et la liquidation des actifs de l'entité. Le risque de perte lié au portefeuille de l'entité ad hoc varie selon la tranche. La tranche non prioritaire est la première à être touchée par les pertes, puis suivent les tranches mezzanine et, finalement, la tranche prioritaire. La tranche ultra-prioritaire est généralement la plus sûre. L'entité ad hoc utilise les sommes générées par l'émission des titres adossés à des instruments de dette pour investir dans un ou plusieurs types d'actifs, notamment des obligations, des prêts et des prêts hypothécaires. Les obligations de l'entité correspondant à ces types d'actifs sont, respectivement, des titres adossés à des obligations avec flux groupés, des titres adossés à des prêts avec flux groupés et des titres adossés à des créances immobilières avec flux groupés. Les titres adossés à des créances immobilières avec flux groupés dont les actifs sous-jacents sont des propriétés résidentielles sont appelés titres adossés à des créances immobilières résidentielles; les titres adossés à des créances immobilières avec flux groupés dont les actifs sous-jacents sont des propriétés commerciales sont appelés titres adossés à des créances immobilières commerciales.

Exposition à certains autres instruments financiers, incluant les titres adossés à des instruments de dette

Le tableau suivant présente des renseignements supplémentaires sur des instruments financiers désignés qui sont détenus dans nos portefeuilles de placements et de négociation. La plupart de nos titres adossés à des instruments de dette et de nos titres adossés à des prêts sont entièrement couverts avec d'autres grandes institutions financières. L'exposition nette à des titres adossés à des instruments de dette est faible, à 29 millions de dollars, et comprend la valeur comptable des instruments non couverts et rehaussés, à hauteur de 12 millions, ainsi qu'une perte nette cumulée sur placements couverts de 17 millions. L'exposition nette à des titres adossés à des prêts est également peu élevée, à 107 millions de dollars, et comprend la valeur comptable des placements non couverts et rehaussés, à hauteur de 83 millions, ainsi qu'une perte nette sur instruments couverts de 24 millions.

BMO n'a investi que dans des tranches prioritaires et ultra-prioritaires de titres adossés à des instruments de dette et de titres adossés à des prêts.

Le tableau indique la plus faible cote externe établie par S&P, Moody's ou Fitch pour chaque tranche. La différence entre le montant et la valeur comptable des placements couverts reflète des rajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché, qui sont généralement recouvrables par le biais de swaps sur le rendement total ou sur défaut. Les titres sous-jacents comprennent une gamme étendue d'actifs. Les placements de BMO représentent généralement environ 20 % des actifs, mais ce pourcentage peut varier entre 5 % au minimum et 50 % au maximum. Environ 70 % des montants des placements couverts le sont par des swaps avec trois contreparties qui sont des institutions financières cotées A- à AA. La valeur de la participation de BMO dans ces couvertures, à l'exception de montants relativement modestes, est soutenue par une garantie autorisée aux termes des accords avec les contreparties. Le reste des placements couverts est couvert par trois contreparties qui sont des assureurs spécialisés cotés A à AAA.

Exposition à d'autres instruments financiers désignés (en millions de dollars) 1)

Au 31 octobre 2008	Cotes des tranches	Valeur comptable des placements non couverts et rehaussés	Montant des placements couverts	Valeur comptable du montant des placements couverts	Perte de valeur cumulée des placements couverts	Gain cumulé sur couvertures	Pertes nettes sur placements couverts	
Titres adossés à des instruments de dette 2)	AAA	12						Titres divers
	AAA		805	542	(263)	263	–	Couverts par des IF de cote A- ou supérieure
	AAA		308	274	(34)	17	(17)	Couverts par des assureurs spécialisés de cote AAA 3)
	A- à AA+		1 250	724	(526)	526	–	Couverts par des IF de cote A- ou supérieure
	B- à BB+		184	117	(67)	67	–	Couverts par des IF de cote A- ou supérieure
	CCC ou pire		18		(18)	18	–	Couverts par des IF de cote AA- ou supérieure
		12	2 565	1 657	(908)	891	(17)	
Titres adossés à des prêts	AAA	83						Principalement des prêts à des entreprises de taille moyenne au Royaume-Uni et en Europe
	AAA		836	773	(63)	63	–	Couverts par des IF de cote A ou supérieure 3)
	AAA		1 201	1 082	(119)	95	(24)	Couverts par des assureurs spécialisés de cote A ou supérieure 3)
		83	2 037	1 855	(182)	158	(24)	
Titres adossés à des créances immobilières résidentielles 4)								
Sans prêt hypothécaire à risque	AAA	37						Principalement des prêts hypothécaires au Royaume-Uni et en Australie
Prêts hypothécaires américains à risque – rehaussés	AAA	4						Rehaussés par des assureurs spécialisés de cote AAA 3)
	A- à AA+	17						Rehaussés par des assureurs spécialisés de cote A
	B- à BB+	9						Rehaussés par des assureurs spécialisés de cote BB 3)
Prêts hypothécaires américains à risque	AAA		257	184	(73)	73	–	Couverts par des IF de cote AA ou supérieure
	A- à AA+		110	76	(34)		(34)	Couverts par des IF de cote AA ou supérieure
	B- à BB+		2					Principalement des prêts hypothécaires américains à faible quotité de financement ou plus anciens
		69	367	260	(107)	73	(34)	
Titres adossés à des créances immobilières commerciales	AAA	49						Prêts immobiliers à des entreprises en Europe, au Royaume-Uni et aux États-Unis
	A- à AA+	95						Principalement des prêts à des entreprises et des prêts résidentiels à utilisation multiple au Canada
		144						
Titres adossés à des créances mobilières	AAA	220						Principalement des créances sur cartes de crédit et des prêts automobiles au Canada
	AAA		120	120			–	Couverts avec des assureurs spécialisés de cote AAA
	A- à AA+	111						Principalement des créances sur cartes de crédit et des prêts automobiles au Canada
	BBB- à BBB+	68						Billets adossés à des créances sur cartes de crédit au Canada
		399	120	120			–	

IF = institutions financières

- 1) À partir du 1^{er} août 2008, la plupart des placements non couverts et rehaussés ont été transférés à notre portefeuille de titres disponibles à la vente.
- 2) Les titres adossés à des instruments de dette incluent une exposition indirecte d'environ 0,7 milliard de dollars à des prêts hypothécaires résidentiels à risque aux États-Unis. Comme nous l'avons indiqué plus haut, cette exposition est couverte au moyen de swaps sur rendement total avec trois grandes institutions financières qui ne sont pas des assureurs spécialisés. Ces montants excluent le montant notionnel de 1,5 milliard de dollars lié à des protections par swap sur

- défaillance de titres adossés à des instruments de dette, achetées à deux contreparties qui sont des sociétés d'instruments dérivés de crédit, et à des swaps sur défaut correspondant fournis à d'autres institutions financières dans notre rôle d'intermédiaire.
- 3) Certaines cotes sont sous surveillance.
- 4) Les titres adossés à des créances immobilières rehaussés sont dotés d'une garantie d'assurance et leur cote tient compte du rehaussement. Les titres adossés à des créances immobilières résidentielles inclus dans le montant des placements couverts de 367 millions de dollars ont une exposition d'environ 179 millions de dollars à des prêts à risque américains sous-jacents.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, BMO prend un certain nombre d'arrangements hors bilan. Nos arrangements avec certaines entités à détenteurs de droits variables sont présentés aux pages 63 à 66, de même qu'aux pages 69 et 70, du Rapport de gestion. Les explications qui suivent portent sur les autres arrangements hors bilan.

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons une variété d'instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous effectuons également des prêts de titres, c'est-à-dire que nous prêtons à un tiers nos titres ou des titres appartenant à un client. Dans ces cas, notre risque de crédit est lié à la possibilité que le tiers ne remette pas les titres comme il a été convenu. Nous accordons également du crédit documentaire, qui représente notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui aurait pour effet la défaillance d'un nombre important de nos clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, comme nous le faisons à l'égard des prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin de nous assurer qu'il n'y a aucune concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 99 milliards de dollars au 31 octobre 2008 (110 milliards au 31 octobre 2007). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni nos besoins de liquidités relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des montants qui pourraient être recouverts en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie. En outre, la grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 115.

Les engagements de prêts de titres sont généralement à court terme et assujettis à la remise sur demande. En ce qui concerne tous les autres engagements de crédit susmentionnés, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Nos droits dans des EDDV sont expliqués principalement aux pages 63 à 66, de même qu'aux pages 69 et 70. Les fiducies de capital et de financement sont présentées ci-dessous.

Fiducies de capital et de financement

En 2007, la Fiducie de billets secondaires BMO a émis des billets secondaires BMO (les billets) d'une valeur de 800 millions de dollars, dont le produit a servi à acheter de BMO un billet de dépôt de premier rang. Nous détenons toutes les parts avec droit de vote en circulation de la Fiducie de billets secondaires et les détiendrons en permanence tant que les billets seront en circulation. Nous n'avons pas l'obligation de consolider la Fiducie de billets secondaires. BMO ne la dissoudra pas tant que les billets seront en circulation, sauf si cette fiducie a des fonds suffisants pour payer le montant du remboursement de ces billets et si le Bureau du surintendant des institutions financières donne son approbation.

Nous fournissons également une facilité de crédit de 30 millions de dollars à cette fiducie, dont 5 millions étaient utilisés au 31 octobre 2008 (5 millions en 2007). Nous garantissons le paiement du capital, des intérêts, du montant du remboursement, le cas échéant, et de tout autre montant lié aux billets sur une base subordonnée.

La fiducie BMO Covered Bond Trust (CB Trust) a été créée pour garantir des obligations d'une valeur de 1 milliard d'euros émises par BMO en 2008. BMO a vendu des actifs à CB Trust en échange d'un billet à ordre. Les actifs de CB Trust ont été donnés en garantie du paiement des obligations émises par BMO. On appelle ce programme notre programme d'obligations couvertes. Nous sommes tenus de consolider la fiducie CB Trust puisque notre participation nous expose à subir la majorité des pertes prévues et nous donne la possibilité de bénéficier de la majorité des rendements résiduels prévus.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal de nos activités, nous utilisons divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie, des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance et des options position vendeur), ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer, sans tenir compte des montants qui pourraient être recouverts en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie, était de 120 milliards de dollars au 31 octobre 2008 (93 milliards en 2007).

La note 7 afférente aux états financiers, à la page 118, donne plus de détails concernant ces contrats.

Instruments financiers

BMO étant une institution financière, son bilan est composé en majeure partie d'instruments financiers, et son revenu net découle principalement des gains, des pertes et des revenus et frais liés aux instruments financiers.

Les actifs qui sont des instruments financiers comprennent l'encaisse, les valeurs mobilières, les prêts, ainsi que les obligations des clients en vertu des acceptations et des instruments dérivés. Les passifs qui sont des instruments financiers comprennent les dépôts, les instruments dérivés, les acceptations, les titres vendus à découvert, les titres mis en pension ou prêtés, la dette subordonnée, les actions privilégiées classées dans le passif et les titres d'une fiducie de capital.

Nous avons recours aux instruments financiers pour les activités de négociation et autres. Les activités autres que de négociation comprennent généralement les activités de crédit, d'investissement à long terme, de financement et de gestion de l'actif et du passif.

Le fait d'utiliser des instruments financiers nous expose à un risque de crédit et de contrepartie ainsi qu'à divers risques de marché, notamment le risque de variation de cours des actions, le risque lié aux produits de base, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Une explication de la façon dont nous gérons les risques ainsi que de la sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt est présentée à la section Gestion globale des risques, aux pages 73 à 84 du présent Rapport de gestion. De plus amples renseignements sur la façon dont nous déterminons la juste valeur des instruments financiers figurent à la rubrique Instruments financiers évalués à leur juste valeur, à la section suivante du Rapport de gestion intitulée Principales estimations comptables.